

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° 2026-MS-026

portant fixation du calendrier prévisionnel indicatif 2026 des appels à projet et appels à candidature pour la création et le développement d'établissements et de services médico-sociaux de l'Agence régionale de santé Île-de-France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L. 312-1, L. 313-1-1, L. 313-3 et R. 313-4 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le calendrier prévisionnel indicatif 2026 précise les appels à projet et appels à candidature que l'Agence régionale de Santé Île-de-France envisage de lancer pour satisfaire aux besoins constatés sur le territoire d'Île-de-France en matière d'établissements et de services médico-sociaux pour personnes âgées ou en situation de handicap dont l'autorisation relève de sa compétence.

Ce dernier est arrêté comme suit :

Appels à projet :

PERIODE	OBJET	LOCALISATION
1 ^{er} semestre	Plateforme adulte MAS Polyhandicap	Paris
	IME dans l'école TND	Hauts-de-Seine
	Plateforme enfant IME TSA	Hauts-de-Seine
	Plateforme adulte MAS TSA-Handicap psychique (sous réserve)	Seine-Saint-Denis
	Plateformes adulte MAS Polyhandicap	Val-de-Marne
	Plateforme adulte MAS DI-TSA	Val-de-Marne
	Plateforme adulte EAM TSA	Val-d'Oise
	Création de services autonomies à domicile mixtes PH-PA (sous réserve)	Île-de-France

2 nd semestre	Plateforme enfant IME TSA-TND	Paris
	IME dans l'école	Yvelines
	Plateforme adulte MAS TSA	Yvelines
	Plateforme adulte MAS TSA	Val-d'Oise

Appels à candidature :

PERIODE	OBJET	LOCALISATION
1 ^{er} semestre	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA)	Yvelines
	2 Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)	Yvelines
	Dispositif d'Autorégulation (DAR) Collège	Yvelines
	Equipe mobile d'appui ASE	Yvelines
	Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMASco) porteuse de 15 Pôles d'Appui à la Sclolarité (PAS)	Yvelines
	15 Pôles d'Appui à la Sclolarité (PAS)	Hauts-de-Seine
	Extension de SAMSAH – Dispositif Emploi Habitat	Hauts-de-Seine
	Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMASco) et 27 Pôles d'Appui à la Sclolarité (PAS)	Val-de-Marne
	Grande complexité (enfant/adulte) - TSA	Île-de-France
	Déploiement des mission départementales autour de la communication alternative et améliorée (CAA)	Île-de-France
2 nd semestre	Extension de SAMSAH – Dispositif Emploi Habitat	Seine-et-Marne
	Unités - Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV)	Hauts-de-Seine
	Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)	Hauts-de-Seine

Ce calendrier a un caractère prévisionnel et est susceptible d'évoluer au cours de l'année 2026.

Les appels à projet (AAP) et les appels à candidature (AAC) présentés dans ce calendrier seront mis en œuvre sous réserve de disponibilité des crédits.

Les AAP et AAC n'ayant pu être lancés durant l'année en cours feront l'objet d'une programmation ultérieure.

Article 2^e : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Île-de-France et pourra être consulté sur le site internet de l'Agence régionale de santé Île-de-France (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr>).

Article 3^e : Les personnes morales gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux et de lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois suivant la date de publication du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 04 mars 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Denis ROBIN